

Les Établissements Pennequin

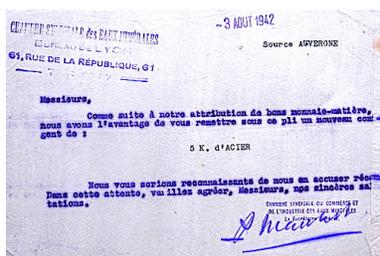
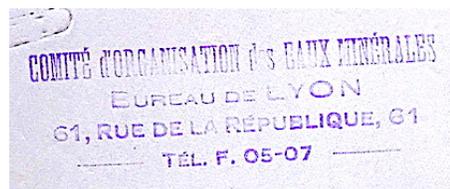
Voici le dernier épisode de la saga des Eaux d'Oriol. C'est à un homme que nous le devons : Georges Pennequin (1912–1998). Grâce à sa volonté, sa ténacité et son travail, nos « Saintes Fontaines » ont vécu une nouvelle aventure, pendant une cinquantaine d'années.

Suite à l'effondrement de l'immobilier dû à la crise économique des années trente, son père, entrepreneur, avait dû diversifier ses activités. Il avait acheté les sources alors qu'elles n'avaient pas été exploitées depuis plus de vingt ans. Oui mais voilà : cela se passait en 1937, et le temps de rassembler tout ce qui était nécessaire à la remise en route de l'exploitation, de retrouver les sources et de creuser de nouveaux puits, ce que vous voyez était arrivé : Georges avait été mobilisé. Par un coup de chance extraordinaire, il n'était pas au front au moment de la débâcle, et il avait donc échappé à la captivité.



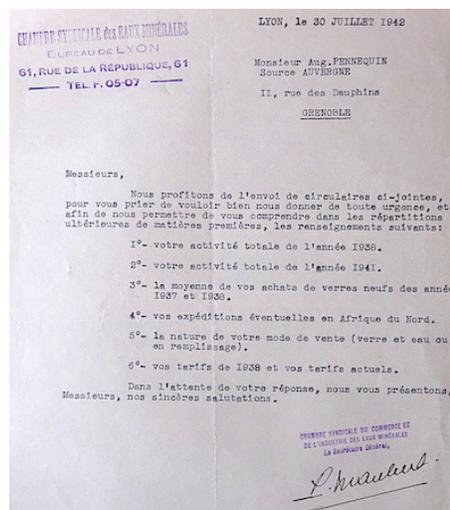
Coup de chance, c'est vrai, mais ce n'est pas pour autant que tout allait être facile. Déjà avant la guerre, la vente d'eau en bouteilles avait entamé une mutation. À l'origine produit pharmaceutique, exporté depuis une station reconnue pour ses cures thermales, l'eau minérale avait commencé à s'émanciper de la tutelle médicale. Sur cette affiche, la partie gauche fait référence à l'autorisation médicale officielle, avec l'indication pour la chlorose et l'anémie ; tandis qu'à droite on annonce une eau de table excellente ne troublant pas le vin.

À partir de 1941, un « Comité d'Organisation des Eaux Minérales » se met en place. Il est placé sous l'égide du ministère de la Santé et se compose de personnalités essentiellement issues du thermalisme, qui n'ont que peu d'affinité avec la commercialisation d'eau en bouteille. Or ce comité chapeaute à la fois les stations thermales et la production de bouteilles d'eau de table.



Mais cette production ne se contente pas de sources et de robinets. Il faut bien sûr des bouteilles, mais aussi de la soude pour les machines à laver, du papier et de la colle pour les étiquettes, du fer et de l'acier pour les capsules, du bois pour les caisses. Chaque fois, il faut réclamer auprès du Comité, qui dans sa grande générosité attribue des « bons monnaie-matière », ... comme ci-contre pour un « contingent » mirobolant de 5 kg d'acier.

Évidemment, cela ne va pas sans contrepartie paperassière. Le 30 juillet 1942, un courrier officiel demande aux administrateurs de la source Auvergne « leur activité totale des années 1938 et 1941, la moyenne de leurs achats de verres neufs des années 1937 et 1938, leurs expéditions éventuelles en Afrique du Nord, la nature de leur mode de vente (verre et eau ou en remplissage), leurs tarifs de 1938 et leurs tarifs actuels ». Non sans réclamer en plus une cotisation pour des frais hypothétiques.



CHAMBRE SYNDICALE DES EAUX MINÉRALES
61 RUE DE LA REPUBLIQUE
LYON

MESSIEURS,

Comme suite à votre lettre du 30 Juillet j'ai l'honneur de vous faire parvenir les renseignements demandés

1° Mon activité en 1938 était néant, car comme je vous l'ai déjà signalé j'étais en période d'installation la source étant nouvellement achetée et étant abandonnée depuis 1914.

2° Mon activité en 1941 était également néant car en 1939 l'établissement a dû être fermé à la mobilisation en 1940 je n'ai pu reprendre mon activité faute de camion, car je suis à 19 km de la gare, ce n'est qu'à fin août 1941 que j'ai pu avoir un camion et pratiquement je n'ai commencé l'activité de l'exploitation que cette année.

3° En 1939 j'avais fait l'acquisition de 18 mille bouteilles d'occasion.

4° Je ne prévois pas d'expéditions actuellement pour l'Afrique du Nord.

5° La nature de vente est le remplissage.

6° Le tarif de vente en 1939 était de 67cm actuellement il est de 67cm plus l'augmentation que vous m'avez informé.

Je me permets de vous demander pour l'augmentation je dois faire 0.30 par bouteille ou bien 0.44 par bouteille ce qui correspond à 82. la caisse de 50 bouteilles, car mes caisses sont de 60 bt.

Quelques jours plus tard, la réponse arrive, innocemment ironique.

1. « Mon activité en 1938 était néant car comme je vous l'ai déjà signalé j'étais en période d'installation, la source étant nouvellement achetée et étant abandonnée depuis 1914.
2. Mon activité en 1941 était également néant car en 1939 l'établissement a dû être fermé à la mobilisation. En 1940 je n'ai pu reprendre mon activité faute de camion, car je suis à 18 km de la gare; ce n'est qu'à la fin août 1941 que j'ai pu avoir un camion et pratiquement je n'ai commencé l'activité de l'exploitation que cette année.
3. En 1939 j'avais fait l'acquisition de 18 mille bouteilles d'occasion.
4. Je ne prévois pas d'expéditions actuellement pour l'Afrique du Nord. »

L'accusé de réception de ces renseignements parvient peu après, et un nouveau point est envoyé le 21 avril 1943. Vous voulez parier sur le contenu? ... Vous avez gagné!

« L'année dernière, nous vous avons, ainsi qu'à tous nos ressortissants, plusieurs fois demandé les renseignements sur votre activité 1938, vos stocks de verre, vos achats de verre neuf en 1937/1938, etc... Vous ne nous avez jamais répondu et votre dossier est encore vierge de tous ces renseignements. En conséquence, vous n'avez pas été portés sur l'état de répartition de 1942 et nous ne voyons pas que vous puissiez réclamer à la Verreire Puy-Guillaume un contingent de 10 000 bouteilles que nous ne vous avons pas attribué. »

COMITÉ D'ORGANISATION DES EAUX MINÉRALES
117, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS-8^e
TÉL. ANJOU 18-20
DÉLÉGATION EN FAVEUR DE:
61, RUE DE LA REPUBLIQUE
LYON
TÉLÉPH. PASTEUR 61-57

Paris, le 21 Avril 1943.

Eaux Minérales, SOURCE AUVERGNE
11, rue des Dauphines
G. R. N. O. P. L. E. (Telle)-

Messieurs,

Nous avons bien reçu votre lettre du 8 Avril courant.

PAIRE. - Nous prenons bonne note de vos indications pour l'exercice 1942/1943. Toutefois, les plus petits chargements de wagons étant de 4.000 filons, c'est pour ce chiffre que nous vous portons sur nos états.

BOUVEILLES. - L'année dernière nous vous avons, ainsi qu'à tous nos ressortissants, plusieurs fois demandé les renseignements sur votre activité 1938, vos stocks de verre, vos achats de verre neuf en 1937/1938, etc... Vous ne nous avez jamais répondu et votre dossier est encore vierge de tous ces renseignements. En conséquence, vous n'avez pas été portés sur l'état de répartition de 1942 et nous ne voyons pas que vous puissiez réclamer à la Verreire Puy-Guillaume un contingent de 10.000 bouteilles que nous ne vous avons pas attribué.

Quant à savoir ce que le Comité pense de l'importance des Eaux d'Oriol, facile: l'information est datée du 21 mai 1943.

COMITÉ D'ORGANISATION DES EAUX MINÉRALES
117, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS-8^e
TÉL. ANJOU 18-20
DÉLÉGATION EN FAVEUR DE:
61, RUE DE LA REPUBLIQUE
LYON
TÉLÉPH. PASTEUR 61-57

Paris, le 21 MAI 1943

Source AUVERGNE
11, rue des Dauphines
G. R. N. O. P. L. E. (Telle)

Messieurs,

Les ventes totales de toutes les sources ont été, au cours de l'année 1942, de 175 millions de bouteilles. Votre part d'activité a été, sur ce chiffre de 0,010%.

C'est sur ce pourcentage que seront calculées pendant l'année 1943, vos attributions de monnaie-matière, sauf les produits faisant l'objet d'attributions particulières.

VERRE. - Votre attribution pour l'exercice de 12 mois allant du 1er Janvier 1943 au 30 Juin 1944 est de 10.000 bouteilles.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments dévoués.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: *P. Guillaud*

« Les ventes totales de toutes les sources ont été, au cours de l'année 1942, de 175 millions de bouteilles. Votre part d'activité a été, sur ce chiffre, de 0,010%. C'est sur ce pourcentage que seront calculées, pendant l'année 1943, vos attributions de monnaie-matière. »

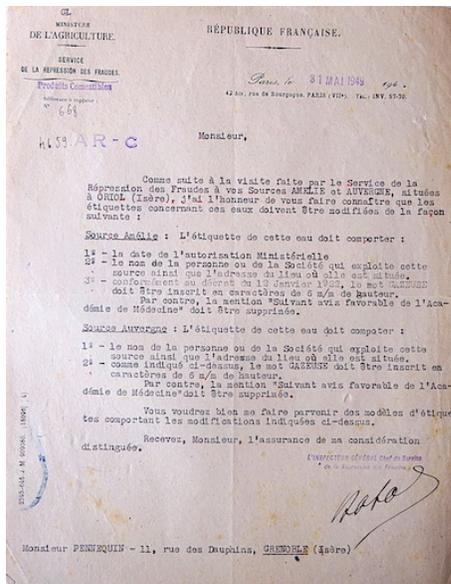
Vous vous demandez comment Georges Pennequin a fait pour que son entreprise traverse la période sans couler ? C'est une bonne question, mais le fait est qu'il y est parvenu. Mieux que cela : au sortir de la guerre, un coup de pouce du destin relance l'entreprise. Pendant environ un an, de 1947 à 1948, une série de grèves très dures secouent le pays. Les transports sont paralysés. Les grandes marques d'eaux minérales, qui dépendent de la SNCF pour approvisionner les villes du Midi et la Côte d'Azur, perdent des parts de marché. Les Eaux d'Oriol en profitent : avec son camion, Gaston Parat sillonne la Provence, de Marseille à Nice, et livre toujours plus de dépositaires, recrutés par une campagne publicitaire aux arguments imparables.

« Nous avons l'honneur de vous informer que l'exploitation des sources d'Oriol (eau minérale ferrugineuse et gazeuse naturelle) a repris comme avant-guerre. Cette eau est très appréciée du public, depuis longtemps pour ses merveilleuses qualités. Elle sera cédée à un prix extraordinaire de bon marché non encore atteint dans votre ville par aucune eau minérale. »



Comme vous l'imaginez, l'administration de tutelle n'a pu qu'applaudir chaudement à cette belle réussite industrielle, et s'est aussitôt donné pour tâche imprescriptible de l'accompagner en aplaissant toutes les difficultés d'ordre juridique.

Naahh j'rigole!



Comme suite à la visite faite par le Service de la Répression des Fraudes à vos Sources Amélie et Auvergne, situées à Oriol (Isère), j'ai l'honneur de vous faire connaître que les étiquettes concernant ces eaux doivent être modifiées de la façon suivante. [...] L'étiquette doit comporter :

1. la date de l'autorisation ministérielle
2. le nom de la personne ou de la Société qui exploite la source ainsi que l'adresse du lieu où elle est exploitée
3. conformément au décret du 12 janvier 1922, le mot GAZEUSE doit être inscrit en caractères de 6 mm de hauteur
4. la mention « suivant avis favorable de l'Académie de Médecine » doit être supprimée.

Eh non, Georges Pennequin ne s'est pas laissé arrêter! Il a investi dans des filtres à sable pour déferriser l'eau dont le goût trop prononcé ne correspondait plus aux nouvelles habitudes de consommation. Il a aussi installé des gazomètres. C'est le gros cylindre que vous voyez derrière Jean-Simon. Parce que très tôt les deux fils, Jean-Simon et Gabriel ont intégré l'entreprise familiale, qui a compté jusqu'à sept employés.



Le gaz en excès était récupéré pour la fabrication de limonade. C'était un avantage certain par rapport aux boissons gazéifiées au CO₂ artificiel. Les Établissements Pennequin avaient leur propre marque de limonade « Dauphin », déclinée en plusieurs variétés.

Ils élaboraient aussi des limonades pour quelques uns des nombreux détaillants de la région. Celle-ci était vendue à Gap. Il y en avait aussi à La Mure et à Grenoble.





En plus des limonades, les Établissements Pennequin embouteillaient aussi des sodas et des sirops; en tout plusieurs dizaines de produits différents, chacun correspondant à une recette précise. À partir des années 70, la concurrence de la grande distribution a fait disparaître progressivement les petits détaillants. Les différents produits se sont moins bien vendus, il a fallu réduire la gamme.

La suite de l'histoire, vous la connaissez. Les repreneurs successifs n'ont pas réussi à poursuivre l'œuvre du fondateur. Malgré quelques beaux efforts publicitaires comme celui-ci, le dépôt de bilan s'est avéré inévitable. Les dernières bouteilles d'eau d'Oriol ont été commercialisées en 2004.



Ne croyez pas pour autant qu'il ne nous reste de l'aventure que des étiquettes et quelques bouteilles. Georges Pennequin a été maire de 1953 à 1983. Sous son mandat, une politique systématique de prospection a été lancée, de nombreux forages ont été effectués. Le forage actuel de l'Aubépin avait été réalisé par la Société des Eaux d'Oriol, et une canalisation le long du ruisseau reliait la source correspondante à l'usine d'embouteillage.